

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Christine Serdaly Morgan*

Date de dépôt : 10 février 2011

Interpellation urgente écrite

PAV: le marchandage des terrains a-t-il commencé avant même que le projet soit défini ?

Dans le grand projet qu'est l'aménagement de la zone Praille-Acacias-Vernets (PAV), l'une des difficultés réside dans le fait que la presque totalité des terrains font l'objet de droit de superficie.

L'aménagement d'un territoire, avec la promesse d'un nombre de logements importants, y compris de LUP (coopératives et autres) ne peut se concevoir sans un certain nombre d'équipements collectifs de proximité, tels qu'école, espaces publics ou espaces socio-culturels. Des réalisations qui ont un coût et qui ne génèrent aucun profit financier direct évidemment.

Dans cette perspective, un des seuls lieux exempts de contraintes est celui de l'actuelle Caserne des Vernets. Appelée à se déplacer, ces terrains, propriétés de l'Etat, présentent ainsi un intérêt particulier pour la création d'équipements présentant une utilité publique, sociale et culturelle et pour la mise à disposition de terrain pour des coopératives. En effet, dans la mesure où, au-delà des investissements qu'ils nécessiteront pour leur construction, le contribuable n'aura pas à payer pour le rachat de droit de superficie en sus, ce qui ne serait pas le cas sur toute autre parcelle.

Il semblerait pourtant curieusement que le DCTI ne partage pas cette vision des choses et que la parcelle de la caserne fasse déjà l'objet de tractations avec une fondation privée à un stade du projet pour le moins lacunaire (voir le « PAV s'expose ») notamment sur la question des équipements et des espaces publics de proximité et sur la mise à disposition de terrains pour des coopératives de logement ou des lieux de production artistique et culturelle (ARVE).

Ma question est la suivante :

Le DCTI et la direction de projet du PAV ont-ils déjà pris quelque engagement que ce soit concernant la parcelle de l'actuelle caserne des Vernets, et, le cas échéant, peuvent-ils nous informer quant à leur contenu et leur nature ?